

DEPARTEMENT GARD

ARRONDISSEMENT LE VIGAN

Effectif légal du conseil municipal

11

Nombre de conseillers en exercice

11

Convocation : 05 octobre 2020

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT JEAN DE CRIEULON
DEPARTEMENT DU GARD
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020

L'an 2020, le quinze du mois d'octobre à dix-huit heures, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DE CRIEULON régulièrement convoqué s'est réuni au foyer communal, sous la présidence de CUENOT Jean Louis, maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : LAURENT Eléna, MARTINA Christiane, REMEZY Lucie

Messieurs : CUENOT Jean Louis, PERRIRAZ Micou, REMY Claude, RIGAL Noël, SUZZI Pierre

Absentes : BASCOP Magali (pourvoir à MARTINA Christiane), LAJARRIGE Julie (pourvoir à RIGAL Noël), TRICOIRE Agathe (pourvoir à REMY Claude).

Conformément au code des collectivités territoriales, Monsieur REMY Claude est désigné secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat.

Monsieur le maire ouvre la séance en demandant d'avoir une pensée pour la maman de Noël RIGAL décédée récemment. Mr Noël RIGAL déplore que cette information ait été notée dans le petit journal du village sans qu'il n'ait été contacté auparavant.

Approbation du compte rendu de la séance du 3 septembre 2020 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération N° 31/2020

Reprise de la délibération du 03/09/2020 concernant le PLU.

La décision de refus de transfert de compétence à la communauté de communes en ce qui concerne le PLU ne pouvait être prise avant le 1^{er} octobre 2020.

La décision de refus de transfert de compétence à la communauté de communes en ce qui concerne le PLU est prise à l'unanimité.

Délibération N° 32/2020

AMENAGEMENT DU LOCAL DE L'EMPLOYE COMMUNAL

3 devis ont été reçus.

Après examen par les membres du conseil municipal présents et délibération :

Abstentions : 2

Entreprise GALERA : 9

L'entreprise GALERA effectuera donc ces travaux.

DELIBERATION N° 33/2020

EXTENSION DU RESEAU DE RANDONNEE SUR LA COMMUNE

Depuis 3 ans, la communauté de communes du Piémont Cévenol travaille en concertation avec les communes pour étendre le réseau de sentiers de randonnée sur son territoire. Après présentation du tracé et des panneaux signalétiques, le conseil municipal valide à l'unanimité l'engagement de la commune au regard de l'inscription au PDIPR et au PDESI de l'extension du réseau de randonnée.

DELIBERATION N° 34/2020

ENTRETIEN DE LA STATION D'EPURATION

Les prestations demandées étaient les suivantes :

- nettoyage de la cuve du poste de relevage 3 fois par an
- nettoyage complet des deux chasses de la station d'épuration et curage des drains des deux lits plantés de roseaux une fois par an
- contrôles réglementaires des installations électriques
- contrôles réglementaires des appareils de levage
- mise à disposition d'un service d'astreinte 24 h sur 24, 365 jours par an
- maintenance et suivi électronique des équipements

3 devis ont été reçus.

Après examen par les membres du conseil municipal présents et délibération :

Alliance environnement : 1

Gard vidange : 2

Véolia : 8

Véolia s'occupera donc de l'entretien de la station d'épuration.

DELIBERATION N° 35/2020

FACTURATION ASSAINISSEMENT

Suite à l'élection tardive du conseil municipal et au Corona virus, il n'y a pas eu de facturation d'assainissement au 1^{er} semestre 2020. Toute l'année est donc à facturer.

Mr le maire propose de faire un relevé et une facture en novembre 2020. Il propose, après un arrangement avec la Trésorerie publique, que les habitants qui le désirent paient cette facture en deux fois (60% en décembre 2020 et 40% en mars 2021).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 36/2020

PLATEFORME VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Le conseil propose l'adhésion à la plateforme voisins vigilants et solidaires. Celle-ci permet de limiter les cambriolages et aux habitants et à la mairie de partager des informations sur la vie du village et permet d'alerter en cas de problèmes.

Contre : 2

Abstention : 1

Pour : 8

L'adhésion à la plateforme est validée.

DELIBERATION N° 37/2020

MENAGE MAIRIE ET FOYER COMMUNAL

Le ménage de la mairie et du foyer communal sera fait par les membres du conseil municipal.

Abstention ; 1

Pour : 10

QUESTIONS DIVERSES

LE PETIT JOURNAL

Monsieur le maire indique qu'à la parution du petit journal, une erreur s'est produite suite à une mauvaise source d'information. Les subventions n'ont pas été perdues. Un rectificatif a été distribué. Il renouvelle ses excuses ainsi que celles des personnes qui ont contribué à cet article.

MARCHE DE NOEL

Si les conditions sanitaires le permettent, un marché de Noël sera organisé le 6 décembre 2020 de 11 h à 17 h.

Des animations seront prévues pour les enfants dont un atelier de création de boules de Noël.

Un vin chaud sera servi aux villageois.

Divers stands permettant de prévoir les cadeaux de fin d'année seront présents.

ENTRETIEN DES CHEMINS

Le chemin Therond a été fortement dégradé depuis le passage de camions de matériaux pour EDF. Monsieur le maire se pose la question : Pourquoi suite à ces travaux ce chemin n'a pas été refait alors que les dégradations sur les chemins de Sauve, Saint Nazaire des Gardies et Logrian ont été réparées par une entreprise mandatée par EDF. La commune essaiera d'inscrire ces réparations au budget 2021.

Chemin du porche et chemin de la Capelane : La commune rebouchera les trous existant avec de l'enrobé à froid. Pour ces chemins, la commune a des projets : pose d'eau potable, défense incendie, assainissement collectif et réseaux secs. La commission travaux sera convoquée d'ici la fin de l'année pour en débattre.

TRAVERSEE DU VILLAGE : 2^{ème} TRANCHE

Le suivi du chantier est très correct. Des travaux restent à terminer :

Mise à niveau des tampons assainissement, PTT et AEP

Peinture et signalisation

Goudronnage et gravillonnage des accès aux propriétés entre le béton désactivé et les portails.

L'ordre du jour étant épuisé, séance est levée à 20 heures 15.